ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

population

Question écrite n° 88483

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le vieillissement de la population. Un rapport de la commission européenne a exposé clairement les conséquences de ce vieillissement de la population en Europe ; en 2020, l'âge médian sera de 43,1 ans contre 39 ans aujourd'hui et 29 ans en 1950. Même si la France dispose de bons atouts démographiques, avec le deuxième meilleur taux de fécondité de 1'Union européenne derrière celui de l'Irlande, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour parer à cette évolution.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 88483
Rubrique : Démographie
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2722